



Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : **Plage de Stamadec**
Commune : **Commana**
Département : **Finistère (29)**
Région : **Bretagne**

Personne responsable de la baignade :
le Maire

Période de surveillance sanitaire :
du 15 juin au 15 septembre

Baignade autorisée :
du 15 juin au 15 août

Heures de surveillance :
Baignade non surveillée

Fréquentation moyenne journalière : **100**

Équipement : **Parking, toilettes**

Autres activités : **activités nautiques, pêche**

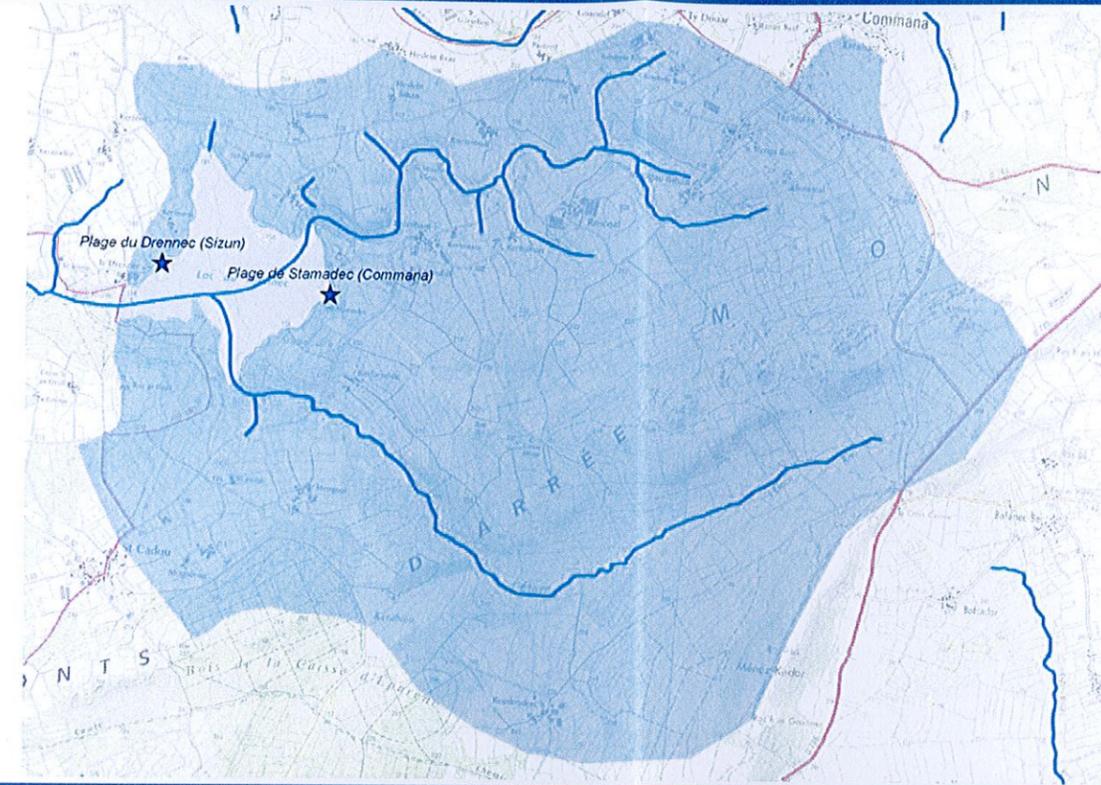
Schéma de la zone de baignade



Légende

- Camping
- Toilettes
- Cale de mise à l'eau
- Parking
- Restauration
- Point d'affichage
- Flotteur délimitant la zone de baignade
- Zone de baignade

Carte de la zone d'influence



Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des 4 dernières années

Année	2010	2011	2012	2013
Classement selon Directive 76/160/CEE	B	B	B	B
Classement selon Directive 2006/7/CE	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant

A : eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité

Liste des épisodes de pollutions au sens de la directive 2006/7/CE au cours des 4 dernières années

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
néant	néant	néant	néant

Proliférations de cyanobactéries : Proliférations de cyanobactéries : Cyanobactéries est le nom scientifique de bactéries qui ressemblent à des algues microscopiques. En période estivale, elles prolifèrent dans certains cours d'eau ou plans d'eau. Les cyanobactéries peuvent libérer des toxines et sont à ce titre surveillées dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux de loisir : des restrictions ou interdictions des activités peuvent être prises en cas de dépassement des seuils d'alerte.

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Gestion préventive des pollutions

Fermeture de la baignade à partir du 15 août : le niveau de contamination microbiologique croît chaque année au cours de la saison estivale. La cause de ce phénomène n'a pas encore été totalement élucidée. De nouvelles investigations sont en cours pour identifier l'origine de la contamination.

Recommandations, Plan d'actions

Sources de pollution potentielles ou avérées	Principales mesures mises en œuvre
Assainissement non-collectif : présence sur le bassin versant d'assainissements non-conformes à réhabiliter	Mise aux normes des assainissements non-collectifs polluants
Élevage bovin : abreuvement direct du bétail sur les cours d'eau	Mise en place d'abreuvoirs de type « pompe à museaux »
Fréquentation par les oiseaux	Comptages et identification des espèces d'oiseaux présentes en été

Recommandations aux baigneurs

Respectez les interdictions qui pourraient être prononcées en cours de saison par la commune.
Évitez de vous baigner après un orage. Les eaux de ruissellement sont chargées en germes d'origine fécale